

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 83 (1938)  
**Heft:** 10

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

---

Pour la Suisse :  
1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—  
3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Étranger :  
1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—  
3 mois fr. 5.—

Prix du numéro : fr. 1,50.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :  
Avenue de la Gare 33, Lausanne \_\_\_\_\_ Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Pré du Marché, 3 — Lausanne

---

## Du combat offensif<sup>1</sup>

(suite)

---

Chaque groupement va faire effort sur l'axe qui lui est assigné, tant qu'il pourra. Il ne saurait cependant se désintéresser de ses voisins, mais il faut bien dire que lorsqu'un assaillant se préoccupe, outre mesure, de ses flancs, c'est en général un indice que son attaque n'ira pas loin.

« Le maintien de la cohésion, dans l'attaque, n'incombe pas aux troupes engagées ; c'est la plus importante des tâches du chef qui suit immédiatement. Il s'en acquitte, soit en protégeant par le feu les flancs de ses éléments avancés, soit en intercalant de nouveaux éléments, soit en chargeant une *flanc-garde de liaison* spéciale d'assurer la cohésion et la protection du flanc... » (S. C. 219.)

Dans le combat de rencontre, jusqu'où pouvons-nous pousser la préparation ? (S. C. 229.)

Deux procédés s'offrent au commandement. Le premier consiste à engager les moyens, par des ordres d'attaque particuliers, au fur et à mesure qu'ils sont prêts et au fur et à mesure des besoins de la manœuvre.

<sup>1</sup> Lire la première partie dans la livraison de septembre 1938.